

LOCAL MIX BETON CIRE TERRASSE

Présentation

Domaines d'utilisation :

Revêtement de décoration pour sols extérieurs (terrasses, plages de piscines, allées, chemin carrossable par véhicule léger)

Composition :

Mortier hydraulique bi-composant. Composant A : poudre ; Composant B : liquide

Propriétés :

Application en 2 mm d'épaisseur, 2 couches réalisables en une journée, excellentes résistances mécaniques, adhérence et perméabilité

Conditionnements :

Kit Local mix Béton Ciré Terrasse de 25,32 kg (3 composants)

Mise en œuvre

Support et préparation du support :

Bétons et dérivés parfaitement cohérents (chapes anhydrites (à base de sulfate de calcium) ou chapes ciment, dalles béton). Sont exclus les carrelages et dalles, y compris avec primaires spécifiques d'adhérence.

Les supports doivent impérativement répondre aux nomenclatures suivantes :

Nomenclature des supports admissibles :

A) Supports neufs à base de liants hydrauliques autres que les dallages, les planchers en béton sur vide sanitaire et les planchers béton coulés sur bac

- Dalles béton ou chapes adhérentes, répondant aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
- Dalles et chapes désolidarisées ou flottantes en mortier de ciment exécutées conformément aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
- Chapes fluides à base de ciment faisant l'objet d'un Avis Technique/DTA favorable en vigueur pour le domaine d'emploi visé.
- Planchers dalles conforme aux prescriptions du DTU 21 (norme P18-201) avec continuité sur appui.
 - o Dalles pleines en béton armé coulées in situ
 - o Dalles pleines coulées sur prédalles en béton armé
 - o Dalles pleines coulées sur prédalles en béton précontraint
- Planchers nervurés à poutrelles en béton précontraint (BP) ou béton armé (BA) et entrevous avec dalle de répartition complète coulée en œuvre avec continuité sur appui.
- Planchers constitués de dalles alvéolées en BP ou BA avec des dalles collaborantes rapportées en béton armé avec continuité sur appui et avec maîtrise des fissurations au sens de la norme NF DTU 23.2.

B) Dallages, planchers en béton sur vide sanitaire et planchers béton coulés sur bac acier neufs

- Les dallages en béton et les planchers en béton sur vide sanitaire devront être exécutés conformément à la norme NF P 11-213 (DTU 13.3) ; ils devront être armés conformément à ce même DTU.
- Les planchers en béton coulés sur bacs acier collaborants avec continuité devront être exécutés conformément à la norme NF P 18-201 (DTU 21).

C) Chapes fluides à base de sulfate de calcium

- Les chapes fluides à base de sulfate de calcium devront être exécutées et réceptionnées conformément à l'Avis Technique en cours de validité et au « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des chapes fluides à base de sulfate de calcium » (e-cahier du CSTB 3578_V2).

D) Anciens revêtements de sol coulés à base de résine synthétique

- Anciens revêtements de sol coulés à base de résine synthétique respectant les exigences du CPT 3716 – « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse – rénovation ».

Les supports doivent être sains, secs, rigides, stables et propres (notamment exempts de traces grasses ou de laitance). Ils doivent être réalisés selon les DTU en vigueur.

Les fissures actives et joints de dilatation seront laissés ouverts et ne seront pas recouverts par le mortier de finition. Elles seront traitées par un joint souple après réalisation du revêtement décoratif.

Le support doit présenter une bonne planéité (5 mm sous une règle de 2 m). Si ce n'est pas le cas, prévoir une mise à niveau préalable.

Le support doit être isolé des terre-pleins et des remontées capillaires par-dessous comme par les bords.

Précautions et interdictions :

Afin de garantir l'homogénéité de la teinte, pour un même chantier, utiliser des lots de composants A identiques et des lots de concentrés (Local mix) identiques.

Les concentrés (Local mix) contiennent des pigments, des charges et des adjuvants en proportions différentes afin d'obtenir une rhéologie constante du produit final. Il est strictement interdit de mélanger les concentrés entre eux.

Les bases (Local mix) sont des matières semi-finies. Il faut impérativement leur ajouter un concentré pour que les propriétés du Béton ciré Terrasse soit intégral et la formule stable. Même en couleur blanche, l'ajout d'un concentré blanc de la couleur correspondante est obligatoire.

L'utilisation de la base seule sans l'ajout du concentré (local mix) modifie la nature du produit et réduit les performances chimiques et mécaniques du système.

L'utilisation du produit doit se faire par le mélange strict des 3 composants.

Préparation Kits Local mix Béton ciré Terrasse :

Mélange à sec (permet l'utilisation en plusieurs fois du kit) ou mélange humide (utilisation complète du kit).

Mélange à sec :

Dans le cas d'un mélange à sec, mélanger toujours la base et le concentré dans leur totalité avant de procéder à une division éventuelle.

- Rouler le seau de base afin d'aérer et d'assouplir la matière
- Ouvrir le seau de base et faire un léger creux au centre de la base
- Secouer le pot de concentré et l'ouvrir
- Verser le concentré au centre du seau de base
- Bloquer le seau et mélanger à faible vitesse (avec idéalement un malaxeur pour produits pâteux) est recommandé, nous consulter pour les tarifs) la base et le concentré, attention soyez délicats
- Plonger le mélangeur et accélérer progressivement la vitesse
- Continuer le mélange en faisant des mouvements verticaux et latéraux droits et inclinés afin de mélanger parfaitement le contenu. Insister sur les bords au fond du pot afin de ne pas oublier ces coins les plus difficiles à mélanger. Lors des premiers mélanges, nous vous conseillons de verser le contenu mélangé dans un seau de même taille afin de vérifier visuellement la qualité du mélange et de le refaire au besoin. **La durée du mélange ne doit pas être inférieure à 1 minute.**
- Ajouter le composant B (liquide) à la quantité de poudre préparée : base (composant A) +concentré parfaitement mélangés en respectant les proportions du tableau ci-dessous :

Tableau de correspondance de poids :

Composant B (liquide) en kg	Composant A + concentré coloré (poudre colorée) en kg	Produit prêt à appliquer en kg
0,21	0,79	1,00
0,42	1,58	2,00
0,63	2,37	3,00
1,26	4,74	6,00
2,66	10,00	12,66
5,32	20,00	25,32

Remarque : la conservation des matières une fois mélangée à sec n'est pas altérée par le mélange si les seaux (base + concentré) sont fermés et conservés dans les conditions normales préconisées.

Mélange humide :

- Verser la partie liquide (composant B, 5,32kg) dans un seau propre
- Secouer le pot de concentré et l'ouvrir
- Verser le concentré dans le liquide
- Bloquer le seau et mélanger à faible vitesse jusqu'à rendre homogène le liquide et le concentré

Ne jamais ajouter d'eau

Le non-respect des proportions de mélange des composants A et B altèrent les performances du produit (diminution résistance mécanique...).

Conditions d'application :

Avant toute application, contrôler l'humidité du support (4% maximum d'humidité et $\leq 0,5\%$ pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium).

Température	>5°C et <25°C
Température du support	>10°C et <25°C
Humidité relative	>30% et <80%
Protéger du vent, de la pluie, du soleil direct, du gel ainsi que de l'environnement faune et flore pendant l'application et la prise	

Matériel d'application :

Taloche, Lisseuse, couteau américain, peigne cranté 6mm.

Mise en oeuvre :

Appliquer une première couche d'environ 2 mm d'épaisseur à la taloche. Afin de réguler l'épaisseur, il est possible d'appliquer la première couche à l'aide d'un peigne cranté de 6 mm puis de lisser immédiatement à la lisseuse jusqu'à disparition complète des stries du peigne cranté. Dans ce cas, le lissage doit être réalisé sans attendre, dans le Béton Ciré frais.

Cette première couche détermine la charge et les effets matières finaux. Il est donc important de poser le produit sans trop l'étaler et de faire des mouvements croisés et variés.

Avant d'appliquer la seconde couche, il est possible de poncer la surface (grain 40) ou de gratter les crêtes à l'aide d'un couteau américain puis dépoussiérer à l'aide d'un aspirateur.

Appliquer la seconde couche en faible épaisseur. Cette seconde couche détermine le grain final du revêtement et permet de le lisser. La seconde couche sera appliquée à la taloche dans le sens de la première. Il est important de noter qu'un outil d'application en inox peut laisser des marques sombres (notamment sur les couleurs claires). Un outil en plastique peut être préféré.

La finition de la seconde couche se fait plus ou moins rugueuse afin de renforcer le pouvoir anti-dérapant de ce mortier notamment sur les surfaces fréquemment humidifiées. En effet, une finition frottée ou grainée à l'aide d'une éponge sèche conviendra pour les zones de circulation à pieds nus afin d'éviter les risques de chute par glissade.

Si le pouvoir anti-dérapant n'est pas recherché, après 24 heures de séchage (à 20°C), poncer éventuellement la surface (grain 80 puis 120) à l'aide d'une ponceuse orbitale (ou d'une mono-brosse pour les sols) puis dépoussiérer à l'aide d'un aspirateur. Les angles doivent être poncés à la main. L'intensité du ponçage finalisera l'aspect de surface (grainé ou lisse) et fera ressortir les effets matière. Si la surface est jugée satisfaisante et conforme, procéder aux finitions.

2 jours (20°C, 60%HR) après l'application du mortier, sans ponçage préalable, appliquer 2 couches de finition d'Imprégnation Terrasse n°2 Marius Aurenti.

Cette finition donne un aspect satiné et fonce légèrement les teintes (aspect mouillé).

Consommation :

2 kg par m² et par mm d'épaisseur

Temps de séchage à 20°C et 60% d'humidité relative :

Temps ouvert	Environ 40 minutes
Sec au toucher	4 heures
Entre les couches	4 à 6 heures
Pour circulation légère	12 heures
Séchage complet	2 jours Résistance mécanique atteinte au bout de 28 jours

Nettoyage des outils :

Eau

Caractéristiques techniques et performances

Aspect du produit :

Aspect en pot : Composant A : poudre colorée ; Composant B : liquide blanc ; Composant C : poudre colorée ; Mélange : mortier fluide.

Aspect fini : Mortier granuleux coloré.

Densité A+B (à 20°C) : environ 2

Point éclair : Non applicable

Durée Pratique d'Utilisation : environ 40 minutes à 20°C

Autres données :

Plus l'aspect fini sera structuré et granuleux, plus le mortier aura des propriétés antidérapantes. Le mortier n'est pas conçu pour supporter un trafic routier intense.

Entretien

Nettoyer rapidement les éventuelles tâches à l'aide de nettoyeurs MA's.

Il est conseillé de nettoyer le mortier environ 1 fois par an à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

Ne pas utiliser de détergent acide ou solvanté.

Les éventuelles salissures et rayures étant plus visibles sur les teintes très claires ou très foncées, il est conseillé de procéder à un entretien plus fréquent pour ces teintes (se reporter au guide d'entretien).

Il est également conseillé de protéger les surfaces des frottements et poinçonnements intensifs (roulettes, pieds de meubles, chaussures à semelle cloutée, cailloux, objets pointus, coupants ou contondants, etc) pour éviter d'éventuelles marques.

Stockage et sécurité

1 an dans son emballage d'origine non ouvert, à l'abri du soleil, du gel, à une température comprise entre +5° et 35°C. Vérifier la DLUO (date limite d'utilisation optimale) sur l'emballage avant toute utilisation.

Pour de plus amples informations concernant la sécurité, se reporter à la Fiche de données de sécurité. Les teneurs en COV sont également disponibles partie 15 de la Fiche de données de sécurité.

*Toutes les informations présentées dans cette fiche technique sont données à titre d'informations et ne peuvent engager notre responsabilité. Il est nécessaire de procéder à des essais.
Pour tout renseignement complémentaire sur les précautions d'emploi et consignes de sécurité, se référer à la fiche de données de sécurité.*